

conversion de la dette - Échange de la dette contre une autre obligation, contre une prise de participation, par exemple, lorsqu'elle est échangée contre des actions dans une entreprise (voir aussi swap).

défaut - On dit d'un pays qui n'est pas en mesure de payer les intérêts ou le principal d'une dette à l'échéance qu'il est en défaut; il ne peut alors contracter de nouveaux emprunts et s'expose à des poursuites en justice. (Il n'existe pas de procédure internationale de «faillite» dans le cas des pays.)

dette commerciale - Somme due à un prêteur commercial, à une banque commerciale, par exemple.

dette publique bilatérale - Prêts à court ou à long terme qui sont faits, garantis ou assurés par des gouvernements ou par leurs institutions prêteuses, habituellement pour financer l'exportation de biens et de services.

dette extérieure - Sommes dues par un pays à des créanciers étrangers; désigne habituellement des emprunts dont la période de remboursement est longue.

dette publique - Somme due aux gouvernements, à leurs organismes officiels ou aux institutions financières internationales, ou prêts garantis par eux; par opposition aux sommes dues aux banques commerciales ou à d'autres créanciers privés.

développement durable - Processus de développement, comprenant entre autres des facteurs économiques, sociaux et environnementaux, qui établit les conditions d'un développement possible à long terme.

encours de la dette - Montant du principal impayé à un moment donné.

fardeau de la dette - Situation où le montant de la dette d'un pays débiteur est si important par rapport à la taille de son économie qu'il empêche la croissance et le développement économiques.

groupe de soutien - Groupe spécial de pays développés qui cherche à aider des pays aux prises avec de sérieux problèmes d'endettement et qui accusent des retards prolongés dans le service de la dette contractée auprès des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale et banques de développement régionales) à acquitter les arriérés et à mettre en oeuvre un programme d'ajustement économique approuvé par le FMI.

lourdement endetté - Désigne un pays qui éprouve de sérieuses difficultés à assurer le service de sa dette extérieure, dont le poids est un obstacle majeur à la relance de la croissance économique.

marchés de capitaux internationaux - Financement international obtenu auprès des banques commerciales, sur les marchés obligataires ou par l'émission de titres.

modalités de Toronto - Traitement libéral des sommes dues par les gouvernements des pays les plus pauvres, qui ont demandé au Club de Paris de rééchelonner leur dette. Ces modalités ont été approuvées par les participants au Sommet économique de Toronto en 1988.